

Restauration physique du ruisseau de Martilly (Laignes) :

Le ruisseau de Martilly a été fortement recalibré par le passé, pour recevoir les collecteurs de drainage, et présentait un aspect de fossé. Les relevés topographiques ont mis en évidence la sur-largeur du lit mineur, les berges verticales et de hauteur importante, la faible pente globale et non homogène.

Ces phénomènes entraînaient un envasement de la partie aval du cours d'eau, l'étalement de la lame d'eau en période d'étiage, une réduction des hauteurs et des vitesses d'écoulement, la prolifération des végétaux et donc une faible diversité d'habitats pour la faune.

Les travaux ont consisté en une recharge sédimentaire afin de :

- Restaurer les habitats et améliorer la capacité d'accueil du milieu (créer de la diversité d'habitats en rehaussant la ligne d'eau et en faisant varier les vitesses et le substrat),
- Recentrer les écoulements en moyennes et basses eaux afin d'améliorer les conditions habitationnelles, l'oxygénation, modérer la température en période estivale...
- Améliorer la qualité paysagère,
- Ne pas augmenter le risque inondation.

Ce sont environ 600 m3 de sédiments (entre 0,6 et 4 cm de diamètre) qui ont été disposés dans le lit du cours d'eau, sur un linéaire d'un peu plus d'un kilomètre.



Article 2 : Pêches sur les étangs des Marots (Villiers-le-Duc/Vanvey)

Afin de permettre la réalisation de travaux sur les digues (problèmes de fuites) et sur l'équipement hydraulique des deux étangs Marots (pour diminuer l'impact écologique sur le ruisseau aval), ceux-ci devront être asséchés pour une période de douze à vingt-quatre mois. En prévision de cette période d'assec, deux pêches de sauvetage ont eu lieu sur les étangs les 29 novembre et 5 décembre derniers, après une vidange progressive.

Ces pêches ont nécessité la présence de plusieurs techniciens de l'ONF, de la Fédération de Pêche de Côte d'Or et du Syndicat Mixte Sequana, soit une vingtaine de personnes. Près d'une tonne et demi de poissons d'espèces variées (brochets, perches, tanches, carpes, brèmes, gardons, rotengles,...) a été prise.



Article 3 : remise des prix des concours photos et dessins

Le 8 novembre dernier a eu lieu la remise des prix de nos concours photos et dessins. Les lauréats ont été conviés dans les locaux du Syndicat pour y recevoir leurs lots et partager un moment de convivialité autour d'un verre.

Mention spéciale au grand gagnant de notre concours photos, Anthony PAPILLON, qui remporte un repas pour deux personnes au Château de Courban, et à nos deux gagnants du concours dessins, Nicolas FOTCHUONT et Marc-Aurèle DUPRESSOIR, qui remportent chacun une tablette tactile !

Nous tenons à remercier encore une fois l'ensemble des participants et vous informons que de nouveaux concours seront organisés l'année prochaine, alors ne lâchez pas votre appareil !

